

Retraite du secteur privé : maîtriser le régime de base CNAV et la complémentaire Agirc-Arrco

Deux jours pour maîtriser la mécanique complète de la retraite des salariés : calcul de la pension CNAV, lecture d'un relevé de points Agirc-Arrco, départs anticipés, retraite progressive et cumul emploi-retraite. Vous repartez capable de vérifier une carrière, de chiffrer une pension et de sécuriser les réponses apportées aux salariés en fin de carrière.

 DURÉE 2 jours · 14 h	 FORMAT Présentiel ou distanciel	 NIVEAU ■ ■ ■ Fondamentaux	 SECTEUR Secteur privé
--	--	---	---

OBJECTIFS

- 1 Calculer une pension du régime général : salaire annuel moyen, taux, durée d'assurance, décote et surcote
- 2 Lire un relevé de carrière et un relevé de points Agirc-Arrco, et repérer les anomalies à faire rectifier
- 3 Identifier les dispositifs de départ anticipé mobilisables : carrières longues, handicap, incapacité permanente, compte professionnel de prévention
- 4 Chiffrer l'intérêt d'un rachat de trimestres, d'une retraite progressive ou d'un cumul emploi-retraite
- 5 Accompagner un salarié dans la constitution de son dossier et le calendrier de ses démarches auprès de la CARSAT et de l'Agirc-Arrco

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, responsables et gestionnaires RH, responsables paie et administration du personnel, gestionnaires de carrières, représentants du personnel, salariés du secteur privé souhaitant préparer leur départ.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis juridique. Une pratique de la gestion du personnel facilite la mise en application.

PROGRAMME

- 1 **Le régime général : architecture et acquisition des droits**
 - Panorama du système de retraite des salariés : régime de base CNAV/CARSAT, complémentaire obligatoire Agirc-Arrco, dispositifs supplémentaires d'entreprise
 - Acquisition des trimestres : trimestres cotisés, assimilés (maladie, maternité, chômage, service national), rachetés · règles de validation et plafonds annuels
 - Périodes particulières : temps partiel, congé parental, assurance vieillesse des parents au foyer, expatriation
 - La réforme des retraites de 2023 : relèvement progressif de l'âge légal vers 64 ans, accélération de la durée d'assurance requise, calendrier par génération
 - Lecture critique du relevé de carrière : repérer les années incomplètes, les reports manquants et engager la régularisation auprès de la caisse

- 2 **Le calcul de la pension de base**
 - La formule de calcul : salaire annuel moyen des 25 meilleures années × taux × durée d'assurance au régime général / durée requise
 - Le taux plein à 50 % : par la durée d'assurance, par l'âge d'annulation de la décote, par l'incapacité ou l'incapacité
 - Décote et surcote : mécanisme, calcul par trimestre manquant ou supplémentaire, arbitrages sur la date de départ
 - Majorations et minima : majoration pour trois enfants, trimestres maternité et éducation, minimum contributif
 - Atelier chiffré : calcul complet de deux pensions de base sur carrières types (carrière complète, carrière heurtée)
- 3 **Les départs anticipés**
 - Carrières longues : bornes d'âge de début d'activité, trimestres réputés cotisés, conditions de durée · instruction du dossier
 - Retraite anticipée des travailleurs handicapés : taux d'incapacité, durée d'assurance en situation de handicap
 - Départ anticipé pour incapacité permanente d'origine professionnelle et compte professionnel de prévention (C2P) : points, utilisation retraite
 - Articulation avec les dispositifs d'entreprise : ruptures conventionnelles en fin de carrière, congés de fin de carrière · points de vigilance

RPBA SUITE

Retraite du secteur privé : maîtriser le régime de base CNAV et la complémentaire Agirc-Arrco

PROGRAMME

SUITE

4 La retraite complémentaire Agirc-Arrco

- Le fonctionnement en points : cotisations sur les tranches 1 et 2, prix d'achat du point, valeur de service du point
- Lecture d'un relevé de points : périodes cotisées, points gratuits, points issus des périodes de chômage ou de maladie
- Liquidation de la complémentaire : conditions, coordination avec le régime de base, suppression du coefficient de solidarité pour les liquidations récentes
- Majorations familiales Agirc-Arrco : enfants nés ou élevés, enfants à charge, plafonnement
- La pension de réversion : conditions d'âge et de ressources au régime de base, règles propres à l'Agirc-Arrco (âge, non-remariage), partage entre ayants droit

5 Optimiser le départ : rachats, retraite progressive, épargne retraite

- Rachat de trimestres (versement pour la retraite) : années d'études supérieures, années incomplètes, options taux seul ou taux et durée
- Chiffrer l'opportunité d'un rachat : coût selon l'âge et le revenu, déductibilité fiscale, délai de retour sur investissement
- Retraite progressive : conditions d'âge et de durée d'assurance, quotité de temps partiel, cotisation sur la base d'un temps plein, effets sur la pension définitive
- Plans d'épargne retraite issus de la loi PACTE : PER individuel et collectif, déductibilité des versements, sorties en capital ou en rente · articulation avec la retraite obligatoire

6 Cumul emploi-retraite et conduite du dossier de départ

- Cumul emploi-retraite intégral et plafonné : conditions du cumul libéralisé, acquisition de nouveaux droits et seconde pension depuis la réforme de 2023
- Reprise d'activité chez le dernier employeur : délai de carence, points de vigilance contractuels
- Calendrier des démarches : demande unique de retraite en ligne, délais de dépôt, pièces justificatives, date d'effet
- Rôle de l'employeur au départ du salarié : information, documents de fin de contrat, indemnité de départ à la retraite (départ volontaire, mise à la retraite)
- Étude de cas de synthèse : construire la stratégie de départ complète d'un salarié à partir de son relevé de carrière

LES POINTS FORTS

- ✓ Formation conçue et animée par un avocat en exercice, praticien du droit de la retraite
- ✓ Ateliers de calcul sur carrières types : chaque participant manipule la formule de pension de bout en bout
- ✓ Grille de lecture du relevé de carrière et check-list des anomalies à faire rectifier, remises aux participants
- ✓ Contenu actualisé de la réforme de 2023 et des règles Agirc-Arrco en vigueur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exposés structurés appuyés sur des exemples chiffrés
- ✓ Ateliers de calcul de pension sur carrières types
- ✓ Analyse commentée de relevés de carrière et de relevés de points anonymisés
- ✓ Étude de cas de synthèse en fin de formation
- ✓ Support pédagogique complet et fiches outils remis aux participants

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 15 questions en fin de formation, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.